**Frequently Asked Question**

**Retrouvez ici les questions fréquemment posées.**

**Comment réserver un jet privé ?**

Il vous suffit de nous contacter au 01 25 26 25 26 ou de remplir le formulaire en ligne. Notre équipe se tient à votre disposition 24h/24 et 365 jours par an pour vous proposer la meilleure offre.

Une fois notre offre acceptée et le contrat signé, moins de deux heures sont nécessaires pour organiser votre voyage en Jet privé. Un interlocuteur unique vous sera dédié et coordonnera l’intégralité de votre déplacement.

**Est-il plus intéressant de réserver un Jet longtemps à l’avance ?**

Contrairement aux compagnies commerciales, le prix du billet ne varie pas en fonction du taux de remplissage de l’avion. Louer un jet à la dernière minute n’est donc pas forcément plus cher.

Cependant, plus vous réservez en avance, plus nous aurons de visibilité sur la disponibilité des avions. Il sera ainsi plus facile de vous proposer la meilleure solution au tarif le plus compétitif.  
En principe, deux heures nous suffisent pour organiser votre vol.

**L’équipage est-il compris lorsque je loue un jet privé ?**

Tous nos vols sont assurés par un équipage d’au moins deux pilotes d’expériences et hautement qualifiés. Dans le cadre de notre politique sécurité, nous avons mis en place un partenariat avec une agence d’audit spécialisée en aviation, Wyvern, qui impose un minimum de 4000 heures de vol par pilote. En fonction de la taille de l’appareil, (voir notre flotte) une hôtesse vous est dédiée pour un voyage parfaitement serein.

Vous pourrez si vous le souhaitez rencontrer les pilotes avant le vol afin d’échanger avec eux.

**Quels services sont inclus dans le tarif ? Le prix est-il tout compris ?**

Avec MK Partnair, il n’y a pas de mauvaises surprises. Tous les coûts sont inclus dans le prix indiqué sur le contrat. Le prix payé avant la prestation est totalement transparent - le détail du tarif est mentionné sur le contrat - et comprend tous les services souscrits.   
Aucunes factures ou surcoûts ultérieurs à votre déplacement ne vous seront réclamés.

**Les avions loués sont-ils sûrs ?**

Les avions proposés sont régulièrement contrôlés et audités selon les réglementations légales en vigueur.   
Par ailleurs, les avions répondent aux standards Wyvern, agence d’audit spécialisée en aviation, qui impose des normes de sécurité qui vont au-delà des exigences réglementaires. Vous pourrez si vous le désirez prendre connaissance de tous les documents qui attestent de la fiabilité de l’appareil.   
Chez MK Partnair, votre sécurité est notre priorité

**Une fois ma réservation effectuée, comment rejoindre mon jet privé ?**

Louer un Jet c’est aussi bénéficier de conditions d’embarquement simplifiées et éviter tous les inconvénients propres aux aéroports. Présentez-vous au Terminal GAT (General Aviation Terminal) de l’aéroport 10 minutes avant le décollage, un service d’embarquement vous est dédié ; Installez-vous dans l’avion et décollez en toute sérénité.

Toutes les informations vous seront précisément détaillées lors de votre réservation et un collaborateur MK Partnair se tiendra prêt à vous accueillir si vous le désirez.

**Que se passe-t-il si je suis en retard pour le départ ?**

Un imprévu de dernière minute ? L’avion ne partira pas sans vous et aucune annulation n’est à craindre. Prévenez nous par téléphone et nous avertirons immédiatement le pilote qui se tiendra prêt à décoller dès votre arrivé.

Pour votre retour, vous obtiendrez directement le contact de l’équipage afin de les prévenir en cas de retard.

**Puis-je me rendre demain à 9h au Caire et rentrer chez moi le soir même à Paris ?**

C’est possible, l’intérêt de voyager en jet privé c’est d’avoir un moyen de transport qui s’adapte à vos horaires et vos besoins. Un Aller/retour Paris-Le Caire dans la journée est donc tout à fait envisageable et vous trouverez à bord toutes les commodités nécessaires à votre confort.

Nous pouvons même si vous le souhaiter assurer le transfert de l’avion à votre domicile.

**Puis-je réellement atterrir sur n’importe quel aéroport à l’heure où je le souhaite ?**

Louer un jet privé c’est avoir accès à plus de 4000 aéroports dans le monde, la plupart non desservies par les compagnies commerciales. Néanmoins certains aéroports sont soumis à des règles telles que l’interdiction de s’y poser après minuit ou encore de rester stationné plus d’un certain nombre de jours.

Toutefois, il est possible d’obtenir une dérogation pour que vous puissiez toujours atterrir au plus près de votre rendez-vous.

**Puis-je emporter mes animaux de compagnies à bord ?**

L’avion est à votre entière disposition, vous pouvez tout à fait venir avec votre animal de compagnie et bien entendu sans aucun surcoût. Pour certains animaux, il est conseillé d’avoir une cage de transport.

**Mon rendez-vous initialement prévu à Marseille aura lieu à Cannes et sera reporté d’une semaine ;**

Voyager en jet privé c’est aussi avoir la liberté de choisir ses trajets. L’avion vous est privatisé, vous pouvez donc choisir vos destinations, les éventuelles escales et bien entendu les horaires.

Cependant dans le cadre d’une modification ultérieure à la signature du contrat il faudra nous prévenir suffisamment à l’avance que nous ayons le temps de réorganiser votre déplacement.

**Comment rejoindre mon lieu de rendez-vous une fois que j’ai atterris**

Plus que l’affrètement de jet privé, MK Partnair vous propose d’organiser l’intégralité de vos déplacements. De la location de voiture avec chauffeur à la réservation de votre hôtel nous nous chargeons de tout coordonner.

Nous pouvons venir vous chercher à votre domicile pour vous conduire à l’avion et mettre à disposition une voiture qui vous attendra à votre lieu d’arrivé.

N’hésitez pas à nous faire part de vos besoins, nous nous chargerons d’y trouver la meilleure réponse.

**Suis-je soumis à une limite du nombre de passagers ou poids de bagages**

Il n’y a pas de restrictions sur le nombre de passagers ou sur le poids de bagages embarqués. Ces paramètres sont uniquement soumis aux caractéristiques de l’appareil réservé. En effet tous les avions ont une capacité d’accueil de passagers et de bagages définie et au-delà desquelles il ne faudra pas aller. Voir notre flotte

**Pourquoi passer par MK Partnair pour réserver un Jet Privé ?**

Il existe un nombre important de catégories de Jet Privé avec chacune des caractéristiques bien spécifiques. La plupart des opérateurs ne sont spécialisés que sur un type d’appareil ou ne détiennent que quelques modèles d’avions ne leur permettant pas de répondre au mieux à toutes les demandes.   
Notre réseau d’opérateurs nous donne accès à une large gamme d’avions permettant de proposer la solution la plus adaptée aux besoins de nos clients. Cela permet également de proposer le meilleur tarif à nos clients car tous les opérateurs ne pratiquent pas les mêmes politiques tarifaires.

Notre métier est de trouver pour nos clients l’avion qui répond le mieux à leur besoin